

Monsieur Denis DEJEMEPPE
SYMETRY Architects
Rue de Neufchâtel, 14
B – 1060 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : /
N/Réf : AVL/KD/ETB-2.34/s.394
Annexe : 1 dossier A3

Monsieur,

Objet : ETTERBEEK. Avenue de Tervueren, 78. Projet de surhaussement de la toiture.
Avis de principe

En réponse à votre lettre du 20 juin 2006, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 28 juin 2006, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a formulé les remarques suivantes.

L'immeuble, construit par Thomas Jasinski en 1904 dont l'expression architecturale relève du style Beaux-Arts, se situe dans la zone de protection de l'Instituto Cervantès sis 64, avenue de Tervueren.

La CRMS se réjouit de voir cette ancienne maison de maître, actuellement occupée par des bureaux, renouer avec sa fonction d'habitat unifamilial.

Elle ne s'oppose pas au principe du surhaussement de cet édifice car il ne sera pas de nature à porter préjudice à l'immeuble classé. Elle estime toutefois que les fenêtres de toiture telles qu'elles sont projetées, entreraient en concurrence avec les lucarnes actuelles du versant mansardé et seront, dès lors, trop visibles depuis l'espace public. Si ces nouvelles ouvertures s'avèrent réellement indispensables (les combles devraient abriter une petite salle de fitness), la Commission suggère de limiter leur nombre à deux plus petits velux et de les rapprocher au maximum de la corniche pour en limiter l'impact visuel.

A toutes fins utiles, et en l'absence de précisions sur les documents de synthèse qui lui ont été soumis pour examen, la CRMS vous informe qu'elle conseille de conserver les châssis existants plutôt que de les remplacer systématiquement. Elle déconseille également le placement de double vitrage car ceci impliquerait de supprimer (ou de coller) les petits bois et les divisions sophistiquées et pourrait, en outre, entraîner des problèmes d'hygiène du bâti (problèmes de condensation sur les murs intérieurs).

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme Fr. Cordier).